

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GROUPE VISION NEW LOOK INC. COMPLÈTE L'ACQUISITION DE THE VISION CLINIC

Montréal, Québec, 21 décembre 2020: Groupe Vision New Look Inc. (TSX: BCI) (« Groupe Vision New Look »), a annoncé aujourd'hui avoir complété l'acquisition d'une participation majoritaire dans The Vision Clinic (« TVC »). Fondée en 1994 par la famille Nekoui et basée à Grimsby, en Ontario, la compagnie est un acteur local de premier plan dans le sud de l'Ontario. TVC exploite un réseau de 12 cliniques d'optique sous la bannière The Vision Clinic, qui s'étend de Hamilton dans l'est jusqu'à la péninsule du Niagara. La famille qui a fondé l'entreprise demeure actionnaire minoritaire. Le prix d'achat de la participation majoritaire est de 18,8 millions de dollars, sous réserve des ajustements de prix usuels, et a été financé par le Groupe Vision New Look avec des fonds en caisse.

Selon Antoine Amiel, président et directeur général de Groupe Vision New Look : « *Nous sommes très privilégiés d'accueillir l'équipe de The Vision Clinic au sein de notre organisation et nous avons hâte de travailler avec ses fondateurs. Cette transaction représente une étape majeure pour les deux organisations. The Vision Clinic, basé à Grimsby en Ontario, dessert l'une des régions les plus croissantes de la province ayant la plus forte densité de population au Canada et fonctionnera comme une unité d'affaires indépendante au sein du Groupe Vision New Look. The Vision Clinic ajoute au réseau actuel de Groupe Vision New Look en Ontario une plate-forme solide pour la consolidation du segment de vente au détail des opticiens de l'industrie optique canadienne. Cette transaction renforce la position de Groupe Vision New Look comme la plus grande société canadienne de vente au détail de produits optiques avec un réseau de plus de 400 magasins* ».

Foad Nekoui, l'un des fondateurs de TVC, mentionne : « *Depuis 1994, nous avons fidèlement servi nos patients et leur avons fourni les soins de la vue qu'ils ont appris à connaître et à attendre de The Vision Clinic. Un partenariat avec le Groupe Vision New Look permettra d'assurer la continuité de cet engagement de longue date. Notre volonté de conserver une position d'actionnaire minoritaire est motivée par les avantages que nous voyons dans un partenariat avec une société qui s'engage à faire progresser la santé oculaire non seulement dans le sud de l'Ontario, mais également partout au pays et pour tous les Canadiens* ».

Au 30 novembre 2020, Groupe Vision New Look avait 15 660 199 actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation. Groupe Vision New Look est un chef de file de l'industrie de l'optique au Canada et a récemment pénétré le marché américain. Groupe Vision New Look exploite un réseau de 405 magasins principalement sous les bannières Iris, Lunetterie New Look, Vogue Optical, Greiche & Scaff, et Edward Beiner ainsi qu'un laboratoire à la fine pointe de la technologie. Les renseignements fiscaux concernant les paiements aux actionnaires sont disponibles à www.newlookvision.ca dans la section *Investisseurs*.

Tous les énoncés contenus dans le présent communiqué, autres que ceux ayant trait à des faits historiques, sont des énoncés prospectifs, y compris mais sans s'y limiter, les énoncés au sujet de la situation financière future, de la stratégie commerciale, des coûts projetés et des plans et des objectifs futurs de Groupe Vision New Look ou touchant Groupe Vision New Look. Les lecteurs peuvent repérer un grand nombre de ces énoncés en prêtant attention aux termes tels que « croit », « s'attend à », « a l'intention », « prévoit », « entend », « estime », « compte » et « peut » et à d'autres termes similaires ainsi qu'à leur forme négative. Les énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et des hypothèses. Bien que la direction de Groupe Vision New Look considère que les plans, les intentions et les attentes exprimés dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, rien ne garantit qu'ils se révéleront justes. Certains des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats futurs et de faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans les énoncés prospectifs figurant aux présentes incluent les changements en instance ou proposés à la législation et à la réglementation, la concurrence d'entreprises établies et de nouveaux venus, les progrès technologiques, les fluctuations des taux d'intérêt, la conjoncture économique en général, l'acceptation et la demande de nouveaux produits et services et les fluctuations des résultats opérationnels de même que d'autres risques énoncés dans la notice annuelle courante de Groupe Vision New Look, disponible à www.sedar.com. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué sont formulés en date des présentes, et Groupe Vision New Look ne s'engage nullement à les mettre à jour publiquement afin qu'ils tiennent compte entre autres de renseignements ou d'événements nouveaux, sauf si la loi l'y oblige. Pour de plus amples renseignements, consulter notre site Web à www.newlookvision.ca.